



Le 26 mai 2009

Monsieur Michel Germain
Président de la commission du
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet de reconstruction du complexe Turcot sur le territoire des villes de Montréal, de Montréal-Ouest et de Westmount par le MTQ
Réponse à la demande de renseignements complémentaires concernant l'état d'avancement consécutif à la mise en œuvre du « Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques du Québec »**

Monsieur,

Lors de la séance publique du 14 mai dernier en soirée, la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le Projet de reconstruction du complexe Turcot désirait connaître l'état d'avancement (bilan des résultats, particulièrement dans le domaine du transport) consécutif à la mise en œuvre du « Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques du Québec ».

Voici les éléments que nous pouvons fournir afin de répondre à la demande de la commission.

Un bilan annuel de mise en oeuvre du PACC est publié à chaque année par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP (voir: http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/plan_action/bilan2.pdf).

Le bilan 2009 est actuellement en rédaction et devrait être publié vers la mi-juin. L'information fournie dans ces bilans annuels reste toutefois très résumée. De plus, ce bilan annuel de mise en oeuvre du PACC ne fournit pas d'information sur


...2

l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec. Cette information est plutôt disponible dans l'inventaire des émissions de GES au Québec (voir <http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/ges/2006/index.htm>). Cet inventaire québécois est publié à chaque automne et le dernier traitait de la période 1990 à 2006.

Ainsi, si la commission souhaite obtenir de l'information plus détaillée sur la mise en oeuvre des actions du PACC spécifiques aux transports, il serait préférable que ce soit le ministère des Transports qui réponde sur cet aspect puisque c'est ce ministère qui est responsable de leur mise en oeuvre.

Notez qu'une version préliminaire de l'inventaire canadien est publiée au printemps de chaque année (voir http://www.ec.gc.ca/pdb/ghg/inventory_report/2007/somsum_fra.cfm). Dans celui le plus récemment disponible, nous retrouvons les données 2007 ainsi qu'une certaine répartition des émissions par province. L'inventaire québécois, qui paraît plus tard dans l'année, est toutefois plus complet, toutefois ce document ne fait pas le lien avec le PACC.

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie de croire, monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.


Danielle Dallaire
Chargée de projet